

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 22 FEVRIER 2023

Date de convocation : 16 FEVRIER 2023

Date d'affichage : 16 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le 22 février, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

EXCUSES : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à MURCIA B.+ CASABIANCA M. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2023-01-06

OBJET

**Travaux de réfection de la toiture du local de la pétanque
Demande de l'aide départementale Villages et Bourgs 2023 (ADVB)**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la toiture du local de la pétanque (boulodrome extérieur) présente de nombreux défauts d'étanchéité dus à la vétusté des matériaux (tôles ondulées amiante-ciment). Ce bâtiment a été construit dans les années 1980. Il devient donc nécessaire de réaliser des travaux de remplacement de la couverture.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le Département du Nord a lancé un fonds de cofinancement soutenant les communes de moins de 5000 habitants pour leurs projets d'investissement d'aménagement, d'entretien, de rénovation, de sécurité et d'accessibilité sur le patrimoine public de la commune. Cette aide peut être sollicitée pour un montant minimum de travaux subventionnables de 8 000 €. Le montant total du projet étant inférieur à 70 000 € HT, le taux de subvention sera de 50%.

Après avoir présenté le projet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

Vu le coût hors-taxes des travaux s'élevant à 18 210,89 €,

Vu le budget prévisionnel de l'opération ci-annexé,

Vu les dispositifs 2023 mis en œuvre par le Département du Nord relatif au soutien financier relevant de la politique d'aménagement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

SOLLICITE une subvention au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs 2023 au taux de 50% soit **9 105,45 €** ;

S'ENGAGE à faire réaliser les travaux sous réserve de l'obtention de la subvention départementale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à rechercher et solliciter tout autre cofinancement visant à réduire la part à charge communale ;

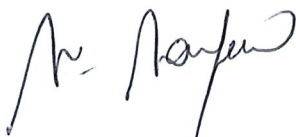
S'ENGAGE à inscrire au budget communal les crédits nécessaires à la réalisation des travaux.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 01/03/2023
Publiée ou notifiée le 02/03/2023
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,



MAIRIE D'HAVELUY
59255

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE
L'AIDE DEPARTEMENTALE VILLAGES ET BOURGS 2023

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL H.T.

TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL DE LA PETANQUE

DEPENSES		RECETTES	
Coût des travaux	18 210,89 €	Subvention du Département du Nord	9 105,45 €
		Autofinancement communal	9 105,45 €
TOTAL DES DEPENSES H.T.	18 210,89 €	TOTAL DES RECETTES	18 210,89 €

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Haveluy
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB2023016
Objet :	Travaux de réfection de la toiture du local de la pétanque Demande de l'aide départementale Villages et Bourgs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215902925-20230222-DELIB2023016-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902925-20230222-DELIB2023016-DE-1-1_0.xml	text/xml	948 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB 2023_01_06.pdf Nom métier : 99_DE-059-215902925-20230222-DELIB2023016-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	502.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 mars 2023 à 08h15min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 mars 2023 à 08h15min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 mars 2023 à 08h15min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 mars 2023 à 08h16min01s	Reçu par le MI le 2023-03-02